

COMPTE RENDU DU 23 JUIN 2022

Le vingt-trois juin mai deux mille vingt-deux, le conseil municipal de CHELIEU s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Max GAUTHIER, Maire.

Membres présents : Mesdames et Messieurs Max GAUTHIER, Céline MAZOT, Bernard GONIN, Arnaud CHAUDIERE, Gilles REBRION, Fabienne MANON, Christiane FUZIER, Sébastien ARNAUD, Audrey RIGARD, Cédric GERMAIN, Julien RITTER, Laure CATINON, Jean-Baptiste VILLETON

Absents excusés : Gilles LEHMANN

Secrétaire de séance : Cédric GERMAIN

Approbation du compte-rendu de la dernière séance

1. Taxation – Parcelles constructibles

Monsieur le Maire explique que suite aux délibérations N° 2021-10-02 et 2021-10-04 concernant la taxation des terrains constructibles non bâtis il convient d'en communiquer la liste aux services des impôts. Après examen de la situation, le conseil établit la liste suivante qui sera adressée aux services compétents :

Parcelles A 49 – A61 - A192 – A195 – A222 - B578 – D258 – D265 – D316 – D597- D623 – D704 – D783 – D798 – D891- D895

2. Pumptrack

Monsieur le Maire présente le projet « pumptrack » présenté par M. Hébert de la société Alp Etudes. Après discussion il sera demandé quelques modifications.

Monsieur le Maire fait part que ce projet peut être subventionné par la région au titre du bonus ruralité à un taux de 40 % avec un minimum de 100 000 € de travaux. Délibération pour déposer un dossier de demande de subvention à la région : Adopté à l'unanimité. Délibération (Attente région)

3. Espace fraîcheur

Le conseil valide la proposition de l'entreprise LAQUET d'un montant de 41 415.30 € TTC. Un dossier de fonds de concours auprès de la communauté de communes des Vals Du Dauphiné va être déposé. Adopté à l'unanimité. Délibération N° 2022-06-01

4. Subvention

Monsieur le Maire fait part d'une subvention de 15 865 € du département pour la construction d'un bâtiment de stockage de sel et une subvention de 40 000 € pour le dossier voirie du Chemin des Violettes.

5. OM

Point d'apports volontaires

Il est fait part du choix de la mise en place par le syndicat des ordures ménagères SYCLUM de la collecte en porte à porte par bacs jaunes des emballages ainsi que des papiers en remplacement des points d'Apports Volontaires. Les bacs jaunes seront fournis par le SYCLUM. Mise en place prévue à l'automne. Le PAV sera maintenu pour la collecte du verre.

6. Personnel

Une réunion avec le personnel est prévue avant la rentrée pour redéfinition des tâches.

7. Travaux

Il est fait part de l'avancement des divers travaux de voirie sur la commune. L'entreprise GACHET a terminé les travaux pour le Lotissement. L'entreprise EIFFAGE débute les travaux en juillet.

Au grand envellump : Trottoir, les travaux doivent se terminer 1^{er} juillet.

Point à temps : Mois de Juillet

Travaux de voirie : Mois de juillet

Il est fait part d'une proposition de Mr MAREY Christophe pour effectuer divers travaux sur la commune. Accepté à l'unanimité

8. Ecole

Madame Fabienne MANON fait le compte-rendu du dernier conseil d'école. Des travaux d'entretien auront lieu au groupe scolaire pendant les vacances. Un budget supplémentaire de 700 € est attribué aux enseignants pour des achats d'investissement en matériel scolaire.

Prochaine réunion du conseil municipal le jeudi 16 septembre 2022 à **20h30**